



20/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD (Trouillas) – PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

N.CRUIQ, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

20/2020

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : BUDGET GENERAL CCASPRES	Année 2019	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
		Date d'Edition : 04/03/2020
	DELIBERATION	Nombre de membres en exercice : 38
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres présents : 18
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de suffrages exprimés : 31
		VOTES : Contre — Pour 31 Abstention —
		Date de convocation : 27/02/2020
	Séance du 4 Mars 2020 à 17h30	

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		987 741,11		955 377,74	-	1 943 118,85
Opérations de l'exercice	10 783 174,70	12 640 533,82	2 705 567,62	2 647 005,11	13 488 742,32	15 287 538,93
TOTAUX	10 783 174,70	13 628 274,93	2 705 567,62	3 602 382,85	13 488 742,32	17 230 657,78
Résultats de clôture		2 845 100,23		896 815,23		3 741 915,46
Restes à réaliser			1 370 070,62	661 148,00	1 370 070,62	661 148,00
TOTAUX CUMULES	10 783 174,70	13 628 274,93	4 075 638,24	4 263 530,85	14 858 812,94	17 891 805,78
RESULTATS DEFINITIFS		2 845 100,23		187 892,61		3 032 992,84

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les 'excédents' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés.

Cachet:

Pour expédition conforme,

Le 1er Vice-Président, Président de séance,

M.Rémy ATTARD



Envoyé en préfecture le 10/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID : 066-246600449-20200304-20_20CA2019_BP-BF